

Dès le début de cette année, nous avons compris que l'évolution de la crise sanitaire et de sa gestion, ici comme ailleurs, allait transformer une situation d'exception en nouvelle normalité. Nous le constatons chaque jour et chaque semaine davantage, au fur et à mesure de l'actualité mais aussi des sujets et enjeux de notre année scolaire.

Ainsi, nous avons cette semaine les premières informations sur les principes d'organisation et d'évaluation pour le baccalauréat de la session 2021. Nous constatons sans surprise que, compte tenu des confinements partiels déjà instaurés dans de nombreux établissements en France, la part du contrôle continu va, à nouveau, être très importante. Par exemple, pour remplacer les épreuves communes de 1ère et de terminale. Certaines épreuves, comme les évaluations finales, sont, à ce jour, toujours prévues sous forme d'examen en présentiel.

Dans le contexte de l'orientation de nos élèves, cela n'est pas sans conséquence puisque, de fait, les évaluations réalisées au cours de l'année n'ont plus le même statut. L'an dernier, la décision avait pris tout le monde de court, elle intervenait a posteriori. Il me semble rassurant et primordial de le savoir à l'avance comme c'est le cas cette année, afin que chaque professeur puisse envisager la façon pertinente tout à la fois d'accompagner les élèves vers une bonne préparation au baccalauréat et aux exigences des études supérieures, et en même temps de mettre en place une notation adaptée et bienveillante pour répondre aux attendus du baccalauréat. Et, bien entendu, en fonction de ce qu'il a effectivement pu travailler avec sa classe dans le contexte compliqué que nous connaissons actuellement. Nous aurons l'occasion de travailler ces sujets dans le cadre d'un groupe de travail pédagogique spécifique qui va commencer ses travaux rapidement.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre au carré français du cimetière de Monjuïc n'a pu avoir lieu, du fait de la situation sanitaire. Olivier Ramadour, Consul général de France, et notre collègue Renaud Le Berre, Conseiller consulaire, ont accepté d'être interviewés par des élèves de 3ème dans le cadre d'une émission de notre webradio que vous pourrez bien évidemment consulter sur notre site internet. Je tiens à les remercier ici très chaleureusement pour leurs paroles fortes, propres à mobiliser les jeunes d'aujourd'hui à s'emparer du devoir de mémoire. Mentionnons dans ce cadre le coup de cœur de l'émission, l'ouvrage tout récent « Jours de gloire ». Il présente des lectures de textes majeurs sur la République et la Démocratie, lectures réalisées par des personnalités et accompagnées de musiques composées tout spécialement dans le cadre de ce projet. Une occasion précieuse d'accompagner les élèves dans le cadre des projets citoyens que les événements récents nous invitent à mener.

A chacune et chacun, je souhaite un très bon weekend puis une très belle semaine !

Jean Bastianelli